

Les notions de thème et de prédicat ¹

Les notions de thème et de prédicat sont d'autant plus malaisées à définir qu'elles admettent plusieurs définitions, l'une syntaxique et l'autre logique, et que les deux plans ne se recourent pas.

A. Définition

Soit l'exemple suivant : « Pierre a acheté une nouvelle voiture ».

On peut l'analyser du point de vue de la syntaxe et distinguer un GN (nom propre/ sujet) et un GV composé d'un verbe (transitif²) et d'un GN expansé (COD)

Il existe un deuxième niveau d'analyse, en rapport avec les notions d'énonciation et d'énoncé.

Il s'agit d'analyser, non plus l'organisation syntaxique de la phrase, mais son organisation communicative. En effet, lorsqu'un locuteur prend la parole, il le fait, en général, dans le but de communiquer une information. Lorsqu'on communique, on dit quelque chose à propos de quelqu'un ou de quelque chose. De ce point de vue, l'énoncé se divise en deux éléments :

- **le thème**, qui est **ce dont on parle**. Il s'agit du point de départ de l'énoncé. Ce n'est pas une information nouvelle. *Thème* vient du grec *thêma* qui signifie « ce qui est posé ». Du point de vue de l'intonation, le thème est neutre.
- **Le prédicat (rhème/propos)**, c'est **ce qu'on dit au sujet du thème**. Il s'agit donc d'une information nouvelle que l'on donne sur lui. Aussi, du point de vue de l'intonation, le prédicat porte-t-il un accent de contraste.

La place du thème est normalement en tête de phrase, la fin de phrase étant gardée pour le prédicat, qui se trouve ainsi mis en évidence (ce sont les derniers mots qu'entend l'interlocuteur). Il est logique en effet de poser ce dont on parle avant de révéler ce qu'on en dit.

Toutefois, cet ordre peut être modifié selon les besoins communicatifs du locuteur.

B. Thème, prédicat et construction syntaxique

En général, le rôle du thème est assumé par le **sujet** de la phrase et celui du prédicat par le **GV**.

Dans l'exemple utilisé :

- « *Pierre* » est ce que l'on pose et au sujet de quoi l'on va donner une nouvelle;
- « *a acheté une nouvelle voiture* » est l'information nouvelle apportée par le locuteur au sujet de Pierre.

Cependant, comme on le disait, la distinction thème/prédicat ne coïncide pas forcément avec l'analyse syntaxique. Dans l'analyse ci-dessus, il faut supposer que la phrase répond à la question (implicite) : « *Qu'a fait Pierre ?* »

« *Pierre* » est alors l'élément connu, ce n'est pas sur lui que porte l'appel d'information nouvelle. Dans ce cas, la réponse sera ; « *Pierre [Thème] a acheté une nouvelle voiture* ». Mais supposons que la question (implicite) soit : « *Qui a acheté une nouvelle voiture ?* » : le fait d'acheter une nouvelle voiture n'est plus le fait nouveau, il devient le thème. Le prédicat devient la personne sur l'identité de laquelle on s'interroge : « *Pierre [prédicat] a acheté une nouvelle voiture [thème]*. Ici, l'information nouvelle, c'est *Pierre*.

Si maintenant la question est : « *Qu'a donc acheté Pierre ?* », alors « *Pierre a acheté* » devient le thème et « *une nouvelle voiture* » devient le prédicat.

¹ Le prédicat est appelé encore « **le propos** » ou le « **rhème** »

² Voir cours sur les constructions verbales

Phrases sans thème et sans prédicat

Il existe des phrases sans thème et des phrases sans prédicat. Ainsi, observant un échange lors d'un match de tennis, un spectateur peut s'écrier « Joli ! ». Le thème est identifié grâce à la situation et seul le propos est exprimé. On pourrait rétablir : « Ce coup [thème] était très joli [prédicat] ».

A l'inverse, une femme qui annonce à son mari : « *Je te quitte* » prononce un énoncé entièrement prédicatif. C'est l'ensemble de la phrase qui est une information nouvelle pour lui. Il n'y a pas de thème.

Reprise du prédicat

En général, dans un enchaînement de phrases, le propos de la phrase précédente est repris en thème par la phrase qui suit : « *Pierre* [thème] a acheté une nouvelle voiture [prédicat]. C' [thème] un grosse BMW [prédicat]. Elle [thème] consomme énormément [prédicat], etc. On nomme ce type de progression du texte, une « progression à thème constant ».³

C. A quoi servent ces notions ?

On l'a dit, la place naturelle du thème est en tête de phrase, celle du prédicat en fin de phrase.

La connaissance de ces faits permet d'interpréter la différence entre ces deux phrases (en gras) :

(1) *Lis donc cette lettre. Elle te paraît bien ? J'ai envoyé cette lettre à Sophie*

(2) *J'en ai assez de l'attitude de Sophie. J'ai décidé d'agir. J'ai envoyé à Sophie cette lettre.*

En général, le COD suit le verbe (ce qui n'est pas le cas en (2) où l'ordre est : V+ COI (à *Sophie*) + COD (*cette lettre*). C'est l'analyse en termes de thème et de prédicat qui permet seule d'expliquer pourquoi le COD se trouve ici en fin de phrase. Dans celle-ci, en effet, le COD constitue le prédicat de la phrase, alors qu'en (1) il est inclus dans le thème, le prédicat étant « à *Sophie* ».

De même, ces notions permettent d'expliquer pourquoi le sujet est parfois postposé au verbe dans des phrases assertives : « *Ainsi parlait ma grand-mère, quand j'étais moi-même, autrefois, une très jeune femme* » (Colette). Après *ainsi* (et *aussi*), le sujet peut se trouver postposé car cet adverbe joue le rôle d'un élément thématique reprenant de façon synthétique ce qui a été dit plus haut (dans l'exemple, les propos tenus par la mère de Colette dans sa jeunesse).

D. Comment identifier le prédicat ?

Pour analyser cet élément, il faut tenir compte du contexte linguistique ou de la situation d'énonciation où se trouve insérée la phrase.

Il faut essayer de repérer à quelle question (implicite) répond l'énoncé.

Si l'on reprend les exemples précédents :

(1) J'ai envoyé cette lettre à Sophie.

(2) J'ai envoyé à Sophie cette lettre.

- En (1), la phrase répond à la question « A qui as-tu envoyé cette lettre ? » (le déterminant démonstratif *cette* est ici anaphorique⁴ : il renvoie à un élément plus haut dans le texte. « *Cette* » indique ici que *lettre* n'est pas un élément nouveau, mais bien plutôt l'élément connu (le thème) sur lequel va porter l'information nouvelle. « *A Sophie* » constitue bien le prédicat de la phrase, ce qui justifie bien sa position en fin de phrase et la difficulté qu'il y aurait à le placer avant : « A qui as-tu envoyé cette lettre ? » => * *J'ai envoyé à Sophie cette lettre*

³ Il existe néanmoins d'autres types de progression (progression linéaire, progression à thèmes dérivés). Voir cours sur la **cohérence et la cohésion du texte**.

⁴ Voir cours sur *les reprises nominales et pronominales*

- En (2), en revanche, la phrase répond à la question « Qu'as-tu envoyé à Sophie ? », et le COD « *cette lettre* » tient le rôle du prédicat., ce qui permet de comprendre sa place en fin de phrase et sa postposition par rapport au COS. *Cette* a valeur ici de *déictique*⁵. Il ne renvoie pas à un élément du contexte linguistique mais à un objet présent dans la situation d'énonciation.

E. Modification de l'ordre thème/prédicat : l'emphase ⁶

L'ordre linéaire thème/prédicat, suit l'ordre logique de la communication. Mais il existe divers procédés pour modifier cet ordre et pour mettre en relief l'un ou l'autre élément. On appelle cette mise en relief **emphase**.

L'emphase concerne à la fois le domaine de l'énonciation et celui de la syntaxe car pour mettre en relief le thème ou le prédicat, le locuteur est amené à modifier la structure syntaxique de l'énoncé.

Pour mettre en relief un constituant de la phrase, le français dispose de deux moyens formels : la dislocation et l'extraction.

1. La dislocation

On peut mettre en relief le thème en le détachant du reste de la phrase et en le reprenant au moyen, le plus souvent, d'un pronom. Deux cas sont possibles :

1.1 Soit on met en relief un élément **qui se trouvait déjà thème de l'énoncé** :

« *Pierre est vraiment sympathique* » => « *Il est vraiment sympathique, Pierre* » (« il » est ici **cataphorique**, il annonce le thème et, ce faisant, crée un effet d'attente, donc de mise en relief), ou encore : « *Pierre, il est vraiment sympathique* »⁷(« Il » est ici **anaphorique**, il reprend *Pierre*)

1.2 Soit on transforme en thème un élément qui appartenait au prédicat.

La phrase canonique⁸ est disloquée, ou segmentée, par suite du détachement d'un constituant à son début ou à sa fin. Ce constituant reçoit un accent d'insistance et peut se trouver séparé du reste de la phrase par une pause, qui est marquée à l'écrit par la virgule.

Le constituant détaché est repris ou annoncé par un pronom personnel ou démonstratif, qui reprend ses déterminations syntaxiques (genre, nombre, fonction) :

(1) *Ces montagnes, je les trouve sublimes.*

(2) *Je les trouve sublimes, ces montagnes.*

Sur le plan communicatif, le constituant détaché occupe la place du **thème**, le reste de la phrase formant **le prédicat**.

Dans les deux exemples précédents, la dislocation permet de prendre comme thème de la phrase un autre élément que le sujet grammatical, en l'occurrence le complément d'objet direct : *Je trouve ces montagnes sublimes* => *Ces montagnes, je les trouve sublimes.*

Quand le constituant est déplacé en fin de phrase (comme dans l'exemple (2)), le thème se trouve retardé. En effet, comme le pronom a besoin du GN pour prendre sa valeur référentielle, il confère au groupe qu'il annonce, détaché en fin de phrase, une certaine importance.

Si c'est **le groupe sujet** qui est détaché **en tête de phrase** (Ex : *Ces montagnes, elles sont magnifiques*), le changement se limite à une insistance marquée, puisque le sujet est *a priori* le thème de la phrase canonique.

⁵ Voir cours *L'énonciation* (niveau 2)

⁶ Certains grammairiens rangent ces procédés parmi les « types et formes de phrases » (Voir cours du même nom)

⁷ Ce tour fréquemment utilisé à l'oral (un peu moins à l'écrit). Sans accent d'insistance, il peut être considéré comme incorrect dans la mesure où la reprise par le pronom est redondante voire inutile (cf. Cours « code oral/code écrit »)

⁸ Phrase canonique = Sujet + Verbe + Complément

Si le **le groupe sujet** est détaché en fin de phrase (*Ex : Elles sont magnifiques, ces montagnes*), l'annonce pronominale contribue à le mettre en relief.

2. L'extraction

L'extraction met en œuvre le procédé emphatique qui associe un **présentatif** et un **pronom relatif** pour extraire un constituant de la phrase et qui permet ainsi d'obtenir une **phrase clivée**. Mais on peut aussi relier à cette structure standard une construction homologue, dite *semi-clivée*, qui combine en fait l'extraction et le détachement d'un constituant.

2.1 Les phrases clivées

Un constituant est extrait de la phrase et placé au début de celle-ci, encadré par le présentatif *c'est* et par le pronom relatif *que* ou *qui*.

L'intonation déclarative s'élève progressivement jusqu'au relatif, puis elle descend ; une légère pause est possible avant le relatif.

On appelle phrase clivée la structure obtenue :

Paul joue au tennis => C'est Paul qui joue au tennis.

L'extraction est possible avec les phrases déclaratives et les phrases interrogatives (*Est-ce Paul qui joue au tennis?*), mais impossible avec une phrase à l'impératif en raison de l'absence de sujet.

L'extraction peut affecter des constituants divers, qui exercent différentes fonctions dans la phrase :

1) La fonction sujet

L'extraction associe le présentatif *c'est* et le relatif *qui*. Elle peut porter sur :

- Un GN (Nom propre, nom commun) : *C'est Paul qui joue au tennis/ C'est le demi d'ouverture qui a commis un en-avant*. Pour cette dernière construction, il peut exister une ambiguïté. En effet, dans l'interprétation par extraction, le GN s'oppose à un autre possible (*C'est le demi d'ouverture et non le demi de mêlée qui a commis un en-avant*). Or, cette structure (*C'est le demi d'ouverture qui a commis un en-avant*) peut être simplement une séquence *présentatif + GN* (incluant une relative) utilisée pour présenter le référent : *Voici le demi-d'ouverture qui a commis un en-avant*. Le rétablissement de la phrase canonique (*Le demi-d'ouverture a commis un en-avant*) peut permettre de prouver qu'il s'agit d'une extraction et non d'une séquence présentative.
- un Groupe pronominal : *C'est moi qui ai commandé ce livre*
- un Infinitif : *C'est se prélasser qui est agréable*.

2) La fonction complément d'objet

Le constituant extrait est encadré par *c'est...que*. On peut extraire un GN : *C'est le livre de Balzac que j'ai commandé*, un Groupe prépositionnel (pronominal) : *C'est à vous que ce discours s'adresse* ou un Groupe pronominal : *C'est lui que j'ai rencontré*.

Quand la phrase contient deux objets, un seul peut être extrait : *C'est à Henri que j'ai donné ce livre*. La préposition reste liée au Groupe Nominal extrait, contrairement à la dislocation.

3) La fonction complément circonstanciel

On peut extraire, avec *c'est...que* :

- Un GN ou un Groupe prépositionnel : *C'est au musée de l'Orangerie que l'on peut admirer certaines œuvres de Monet/*
- Un adverbe : *C'est demain que le concours aura lieu ;*
- Un gérondif : *C'est en forgeant qu'on devient forgeron.*

- Une subordonnée circonstancielle : *C'est quand/après/parce qu'il a vu Esméralda que Claude a perdu la tête.*

Mais l'extraction n'est pas possible avec tous les adverbes (* *C'est toujours qu'il travaille*), ni avec toutes les subordonnées circonstancielle (**C'est quoiqu'il soit venu/ puisqu'il est venu qu'elle s'est fâchée*).

4) La fonction complément de l'adjectif attribut

C'est de Jean que Nelly est amoureuse (< *Nelly est amoureuse de Jean*).

L'extraction est impossible pour une expansion du groupe nominal, comme un adjectif épithète ou un complément du nom.

Il en va de même pour l'attribut du sujet, nominal ou adjectival : *Ce fleuve est un torrent => *C'est un torrent que ce fleuve est ; La vie est magnifique =>* C'est magnifique que la vie est* . Ces deux constructions ne sont pas acceptables. Toutefois, elles le deviennent si l'on procède à l'inversion du sujet (usage littéraire) ou à la suppression du verbe *être* dans la partie de la phrase suivant *que*, surtout quand un groupe nominal est attribut : *C'est une chose extraordinaire que l'état où l'on est présentement, mais c'est une chose divine que la résignation et la fermeté de notre cher malheureux* (Mme de Sévigné).

Remarque ⁹ : Il est difficile, dans la plupart des cas, de traiter l'élément extrait comme un antécédent du relatif *qui* ou *que* qui le suit : la substitution est pratiquement impossible, notamment quand une subordonnée, un infinitif ou un complément circonstanciel sont extraits. Pour cette raison, on peut traiter *que* comme une conjonction.

2.2 Les phrases pseudo-clivées (ou semi clivées)

Ces structures particulières combinent l'extraction et le détachement en tête de phrase :

- (1) *Ce que j'ai acheté, c'est une péniche.*
- (2) *Ce que je veux, c'est qu'elle travaille*
- (3) *Ce que je sais, c'est qu'elle est malade.*
- (4) *Ce qu'elle désire, c'est réussir.*
- (5) *Celui qui a gagné, c'est Pierre.*

Leur homologie avec l'extraction explique l'appellation de *phrases pseudo-clivées*. La phrase est séparée en deux parties : l'intonation monte jusqu'à *c'est*, qui est précédé d'une pause, puis elle redescend. Généralement, le premier élément de la phrase est une relative périphrastique ¹⁰ et le second, introduit par *c'est*, est une séquence (GN, Groupe Infinitif ou complétive) qui entretient une relation de complément avec le verbe de la relative. Une variante de cette structure comporte une subordonnée temporelle ou conditionnelle comme premier élément : *Si je veux quelque chose, c'est qu'elle travaille.*

⁹ A mettre en lien avec vos cours -futurs- et/ou notes sur des notions comme *la proposition subordonnée relative, le pronom personnel, les formes de « que »*, etc.

¹⁰ Voir cours sur les *propositions subordonnées (relatives)*